

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES* | 7

Utiliser, à des fins administratives, les possibilités des logiciels d'exploitation

Analyser et traiter les données du cycle comptable

Contribuer à la planification et au contrôle budgétaire ainsi qu'à la mesure de la performance d'activités de l'entreprise

Contribuer à la gestion du fonds de roulement

Produire une application informatique répondant à un besoin d'information administrative

Assurer l'implantation d'un système informatisé et le soutien aux opérations courantes

Fournir du soutien technique en matière d'impôt sur le revenu

* Certaines compétences spécifiques et/ou formations générales et complémentaires pourraient être reconnues par des substitutions ou des équivalences de formation créditée complétée et réussie dans une maison d'enseignement. Dans un tel cas, aucun frais ne s'applique.